

PÉTITION ADRESSÉE AU PARLEMENT DU CANADA CONCERNANT LA DÉCLARATION DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

CONSIDÉRANT QUE, le 13 septembre 2007, le Canada, sous le gouvernement conservateur de Stephen Harper, faisait partie des quatre seuls pays à voter contre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA);

CONSIDÉRANT QUE la DNUDPA a été adoptée à 144 voix par l'Assemblée générale des Nations Unies;

CONSIDÉRANT QUE, le 3 avril 2009, le gouvernement de l'Australie a changé sa position initiale en appuyant la DNUDPA et que, depuis, d'autres gouvernements ont aussi endossé la DNUDPA;

CONSIDÉRANT QUE la DNUDPA, par son adoption, constitue un pas majeur vers la fin du colonialisme dont sont victimes les Premières Nations;

CONSIDÉRANT QUE les Premières Nations au Canada, les défenseurs des droits autochtones et la Chambre des communes ont fortement recommandé au gouvernement canadien d'appuyer formellement la DNUDPA;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement canadien refuse de donner suite à ces demandes;

Nous, soussignés, reconnaisant que :

- les Autochtones du Canada sont disproportionnellement victimes de discrimination et de violations à l'égard de leurs droits humains les plus fondamentaux;
- selon des recherches, les peuples autochtones du Canada seraient classés au 63^e rang selon l'indice du développement humain, alors que le Canada se situe au 4^e rang mondial;
- le Canada fait partie des trois seuls pays jusqu'à ce jour n'ayant pas encore adhéré à la DNUDPA;
- en refusant de signer la DNUDPA, le Canada ne reconnaît pas pleinement les droits qui constituent les normes minimales pour la survie, la dignité et le bien-être des peuples autochtones du monde,

Demandons au gouvernement du Canada :

- d'endosser la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, telle qu'adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2007, afin d'assurer le respect des droits humains collectifs et individuels les plus fondamentaux des peuples autochtones du Canada.

Signatures

(Signez votre nom. Ne pas écrire en lettres moulées.)

Adresses

(Donnez votre adresse postale complète ou indiquez votre ville et province, ou votre province et code postal.)

1		
2		
3		
4		
5		

Initiative de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), Amnistie Internationale et appuyée par l'Assemblée des Premières Nations (APN)

Veuillez retourner la pétition avec les signatures originales le plus tôt possible à
**Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, 250, Place Chef Michel-Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0**

Nous, soussignés,

Demandons au gouvernement du Canada :

- d'endosser la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, telle qu'adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2007, afin d'assurer le respect des droits humains les plus fondamentaux des peuples autochtones du Canada.

Signatures

(Signez votre nom. Ne pas écrire en lettres moulées.)

Adresses

(Donnez votre adresse postale complète ou indiquez votre ville et province, ou votre province et code postal.)

6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

*Initiative de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), Amnistie Internationale
et appuyée par l'Assemblée des Premières Nations (APN)*

**Veuillez retourner la pétition avec les signatures originales le plus tôt possible à
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, 250, Place Chef Michel-Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0**